

## Candidature au poste de juge de la CPI – Modèle de Curriculum Vitae

<b>NOM DE FAMILLE :</b>	KAM	
<b>PRÉNOM :</b>	Gberdao	
<b>DEUXIÈME PRÉNOM :</b>	Gustave	
<b>SEXE :</b>	Homme	
<b>DATE DE NAISSANCE :</b>	19/05/1958	
<b>NATIONALITÉ :</b>	Burkina Faso	
<b>CRITÈRES RÉGIONAUX :</b>	Afrique	
<b>SECONDE NATIONALITE : (LE CAS ECHEANT)</b>		
<b>ÉTAT CIVIL :</b>	Marié	
<b>LISTE A/LISTE B :</b>	Liste B	
<b>LANGUES</b>	<b>Langue maternelle :</b> Dian, Lobi, Dioula	
- ANGLAIS	(à l'écrit) Intermédiaire	(à l'oral) Intermédiaire
- FRANÇAIS	(à l'écrit) Confirmé	(à l'oral) Confirmé
- AUTRES	Espagnol : (à l'écrit) Débutant	(à l'oral) Débutant
	: (à l'écrit) Veuillez sélectionner>>	(à l'oral) Veuillez sélectionner>>
	: (à l'écrit) Veuillez sélectionner>>	(à l'oral) Veuillez sélectionner>>
	: (à l'écrit) Veuillez sélectionner>>	(à l'oral) Veuillez sélectionner>>
<b>QUALIFICATIONS ACADEMIQUES : Date, établissement, diplôme(s) obtenu(s) (en commençant par le plus récent)</b> - Veuillez copier/coller les entrées si nécessaire		
<b>Janvier/1984 - Juillet/1985</b>		
- Institution:	Ecole Nationale de Magistrature de Paris (section internationale)	
- Diplôme(s) obtenu(s):	Diplome de magistrat	
<b>Oct/1982 - Juil/1983</b>		
- Institution:	Université de Ouagadougou :Ecole Supérieure de De Droit de Ouagadougou	
- Diplôme(s) obtenu(s):	Maîtrise de Droit	
<b>Oct/1979 - Juil/1982</b>		
- Institution:	Ecole Supérieure de De Droit de Ouagadougou	
- Diplôme(s) obtenu(s):	Licence de Droit	

**Oct/ 1971 - Juil/1978**

- *Institution:* Lycée Ouezzin Coulibaly
- *Diplôme(s) obtenu(s):* Baccalauréat du 2nd degré

**MM/AAAA - MM/AAAA**

- *Institution:*
- *Diplôme(s) obtenu(s):*

**EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :** : *Date, employeur, intitulé du poste, autres informations (en commençant par le plus récent) - Veuillez copier/coller les entrées si nécessaire*  
- *Veuillez indiquer la pertinence de l'expérience par rapport à la candidature présentée sous la liste A ou B, le cas échéant*

**Avr/2016 - A ce jour**

- *Employeur :* Ministère de la Justice
- *Intitulé du poste :* Chargé de missions
- *Autres informations :* Cabinet du Ministre de la Justice : Assurer l'étude et l'analyse des dossiers spécifiques, avec célérité pour le compte du Ministre

**Déc/2011 - Juil/2020**

- *Employeur :* Nations Unies : Mécanisme international pour exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda
- *Intitulé du poste :* Juge
- *Autres informations :* Rechercher et poursuivre les derniers fugitifs, mener de nouveaux procès, Procédures d'appels dans les affaires portées devant le TPIR et le TPIY, des procès pour outrage, et des procédures en révisions, répondre aux demandes d'assistances adressées par les juridictions nationales; contrôler l'exécution des peines prononcées par le TPIR, TPIY, le Mécanisme; assurer la protection des milliers de témoins et des victimes dans les affaires prononcées par le TPIR, TPIY et le Mécanisme.

**Avr/2015 - Juil/2016**

- *Employeur :* (Union Africaine) : Chambres Africaines Extraordinaires de Dakar
- *Intitulé du poste :* Président (juge) des Chambres Africaines Extraordinaires
- *Autres informations :* Les Chambres Africaines Extraordinaires ont été créées sur la base d'un Accord signé entre le Sénégal et l'Union africaine le 22 août 2012. Les CAE ont été mandatées pour « juger le ou les principaux responsables des crimes et violations graves du droit international, de la coutume internationale et des conventions ratifiées par le Tchad, commis sur le territoire tchadien durant la période allant du 7 juin 1982 au 1er décembre 1990. Le 30 mai 2016, cette cour avec une composition hybride a condamné M. Hissein Habré pour des crimes internationaux commis au Tchad à la perpétuité.

**Juin/2003 - Juil/2012**

- *Employeur :* Nations Unies : Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR)
- *Intitulé du poste :* Juge
- *Autres informations :* Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) a été créé par le Conseil de sécurité « pour juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du Droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et sur les territoires d'États voisins entre le 1er janvier 1994 et 31 décembre 1994 »

**Juil/1996 - Juin/1999**

- *Employeur :* Ministère de la Justice
- *Intitulé du poste :* Procureur Général à la Cour d'appel de Ouagadougou & Commissaire du Gouvernement au Tribunal militaire de Ouagadougou
- *Autres informations :* Assurer les fonctions du ministère public devant la Cour d'Appel ;
- Veiller à l'application de la loi pénale sur le territoire national ;
- Procéder ou faire procéder à tous actes nécessaires d'investigation et à la poursuite des infractions à la loi pénale ;
- Contrôler l'activité des Procureurs devant les juridictions du premier degré.
- Assurer l'organisation des cours d'assises et s'assurer du bon fonctionnement des cours d'assises.

-

## AUTRES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES PERTINENTES :

- Veuillez copier/coller les entrées si nécessaire

### Juil /2001

- *Activité :* Directeur des Études et de la Planification & Coordonnateur national du Projet PADEG  
En ma qualité de Directeur des Etudes , je devais
- Centraliser l'ensemble des données relatives aux activités du ministère et des projets en cours de réalisation ou à réaliser ;
- Suivre et contrôler les projets inscrits ou non dans les plans et programmes de développement ;
- Réaliser ou faire réaliser les études nécessaires à la dynamisation du ministère, notamment l'étude et la conception des projets du département ;
- Organiser les passations des marchés publics relevant du ministère qu'elle préside, ce qui inclut l'élaboration des dossiers techniques des appels d'offres et des lettres de commande ;
- Suivre les relations avec les institutions internationales ;
- Suivre les travaux des commissions mixtes de coopération ;
- Élaborer, exécuter et suivre le schéma informatique du ministère ;
- Élaborer et de suivre le planning des activités du ministère ; et
- Élaborer et assurer l'exécution des programmes annuels et triennaux d'investissements publics et du Ministère.
- Le PADEG ou Programme d'appui à la consolidation du processus démocratique, l'État de droit et la bonne gouvernance, est un projet de l'Union européenne avec un budget de 16,000,000.00€. Le projet couvrait la formation initiale du personnel judiciaire, la formation continue du personnel judiciaire et des auxiliaires de justice, la documentation juridique, le renforcement de l'accessibilité à la justice et de la communication, les infrastructures, les équipements des juridictions, la politique pénitentiaire, et les fonds d'appui à l'État de droit. Je devais coordonner la bonne exécution de ce projet.

### Juil/1999

- *Activité :* Directeur des affaires civiles pénales et du sceau, Ministère de la justice
- Suivre l'activité des juridictions civiles, commerciales, pénales, sociales et administratives ;
- Contrôler le fonctionnement des tribunaux départementaux et d'arrondissement ;
- Veiller à l'application effective des conventions internationales intéressant le droit privé la remise d'actes judiciaires, la transcription des mentions marginales sur les registres d'état civil, et l'instruction des demandes de naturalisation.

### Juil/1992

- *Activité :* Président du Tribunal de Grande Instance de Bobo Dioulasso :Le tribunal de première instance en 1992 avait une compétence générale dans toutes les affaires civile (état des personnes dont principalement le mariage et le divorce), pénale (correctionnelle), commerciale (litiges concernant les commerçants qu'il s'agisse de personnes morales ou physiques). Le Président assurait une fonction administrative (assurer le bon fonctionnement du tribunal) et une fonction juridictionnelle : Rendre des décisions judiciaires au premier degré dans les affaires civiles, commerciales, et pénales relevant de la compétence du tribunal et dont le tribunal avait été saisi, et prescrire des mesures conservatoires ou de remise en état, en fonction des circonstances

### Juil.1988

- *Activité :* Avocat, Cabinet Populaire d'assistance judiciaire : Les missions étaient de représenter et assister les parties et principalement les sociétés d'Etat, d'économie mixte, postuler, conclure et plaider

devant les juridictions compétentes dans leurs intérêts

#### **Juil/1987**

- **Activité :** Président du Tribunal de Première Instance de Tenkodogo :Président du Tribunal de Grande Instance de Bobo Dioulasso :Le tribunal de première instance en 1992 avait une compétence générale dans toutes les affaires civile (état des personnes dont principalement le mariage et le divorce), pénale (correctionnelle), commerciale (litiges concernant les commerçants qu'il s'agisse de personnes morales ou physiques). Le Président assurait une fonction administrative (assurer le bon fonctionnement du tribunal) et une fonction juridictionnelle : Rendre des décisions judiciaires au premier degré dans les affaires civiles, commerciales, et pénales relevant de la compétence du tribunal et dont le tribunal avait été saisi, et prescrire des mesures conservatoires ou de remise en état, en fonction des circonstances

#### **Juil /1985**

- **Activité :** Juge d'instruction au Tribunal de Première instance de Bobo Dioulasso : Mener les investigations nécessaires (interrogatoires des accusés et témoins, transport sur les lieux de la commission des faits, etc.) pour la manifestation de la vérité et permettre au tribunal de juger les auteurs des faits incriminés

#### **PUBLICATIONS LES PLUS PERTINENTES**

Dans le cadre du Tribunal Pénal International pour le Rwanda, j'ai rendu les décisions suivantes :

- **Le Procureur contre Michel Bagaragaza. L'accusé a plaidé coupable et a été condamné pour entente en vue de commettre le génocide avec une peine de huit ans.**
- **Le Procureur contre GAA. Après avoir plaidé coupable, l'accusé a été condamné pour faux témoignage sous serment constitutif d'outrage au tribunal avec une peine de neuf mois.**
- **Le Procureur contre Callixte Kalimanzira. L'accusé a été condamné pour génocide et incitation directe et publique à commettre le génocide avec une peine de trente ans.**
- **Le Procureur contre Édouard Karemera, Mathieu Ndirumpatse et Joseph Nzirorera. Les deux premiers accusés ont été condamnés pour différents crimes internationaux avec une peine de réclusion à perpétuité. Le dernier accusé est décédé avant la fin du procès.**
- **Le Procureur contre Siméon Nchamihigo. L'accusé a été condamné pour génocide et crimes contre l'humanité (extermination, meurtre et acte inhumain) avec une peine de réclusion à perpétuité.**
- **Le Procureur contre André Rwamakuba. L'accusé a été acquitté de toutes les allégations portées contre lui, et le Procureur n'a pas fait appel.**
- **Le Procureur contre Athanase Seromba. L'accusé, un prêtre, a été condamné pour génocide et crimes contre l'humanité avec une peine de quinze ans en première instance, et de perpétuité en appel.**

Dans le cadre des chambres Africaines Extraordinaires de Dakar ; j'ai rendu une décision de condamnation à perpétuité contre Hissein Habré

Dans le cadre du Mécanisme , j'ai rendu les décisions pertinentes suivantes:

- **Jugement en révision dans l'affaire Procureur c/ Augustin Ndirabatware**
- **Jugement en appel dans l'affaire Procureur c/ Ratko Mladic**

Préparation d'un ouvrage sur une étude comparée des procédures nationales et des procédures internationales, et d'un autre ouvrage sur le procès Hissein Habré.

#### SEMINAIRES ET CONFERENCES LES PLUS PERTINENTES

**5 NOVEMBRE 2019 : ATELIER NATIONAL DE FORMATION SUR LA COOPERATION PENALE INTERNATIONALE DANS LES CAS DE TERRORISME TENUE A OUAGADOUGOU.** L'atelier avait pour but d'échanger sur les principes, les fondements juridiques, et les procédures applicables en matière de coopération judiciaire et d'extradition en général et en matière de terrorisme en particulier, se familiariser avec les outils de la coopération judiciaire ;

**Novembre 2018 : Forum annuel de l'action mondiale des parlementaires (Parliamentarians for Global Action) Ce forum annuel s'est déroulé sous la forme d'une assemblée consultative des parlementaires sur la Cour pénale internationale et l'état de droit.(GPA) organisé à Kiev du 16 au 17 novembre 2018.**

**2017 : Conférences à l'Ecole National de la Magistrature à Paris sur l'efficacité de la Justice Pénale Internationale**

**Juillet 2017 : Symposium et un séminaire qui se sont déroulés à Dakar du 6 au 11 juillet 2017.** Ces deux événements sont respectivement organisés respectivement par le Groupe Africain pour la Justice et la Fin de l'Impunité et la Fondation Wayamo. invité à ces activités en qualité d'expert intervenant en vue de partager mes expériences en droit pénal interne tant au niveau des chambres africaines extraordinaires qu'au niveau du Tribunal pénal international pour le Rwanda avec les participants, dont la plupart sont les nouveaux membres de la Cour Pénale Spéciale en République Centrafricaine.

**2 au 5 mai 2017 : Réunion de travail de haut niveau d'experts en Justice pénale Internationale, droit humanitaire international, et droit de l'homme pour la mise en œuvre de l'accord convenu entre l'Union Africaine et le Gouvernement du Soudan du Sud d'établir une Cour hybride qui aura le pouvoir d'enquêter et de poursuivre les personnes responsables de violations graves du droit international ou des lois du Soudan du Sud commises sur le territoire du Soudan du Sud depuis le 15 décembre 2013**

**2016 : Cours de droit international pénal et de procédure à l'Institut Universitaire de Formation Initiale et Continue (IUFIC Ouaga 2), Ouagadougou, Burkina Faso**

**2010 Présentation sur la procédure en droit international pénal pour une formation des avocats du Barreau du Rwanda.**

**2000 Présentation à la Conférence sur le Statut de Rome et sa mise en œuvre organisée par les femmes juristes du Burkina Faso au profit de la société civile.**

**1Juillet 1998 : Membre de la Délégation du Burkina Faso ayant participé à la Conférence Plénipotentiaire de Rome qui a conduit à la création de la Cour Pénale Internationale**

À ce titre, j'ai participé à Rome et au siège des Nations Unies (New York) à l'élaboration du Statut de la Cour pénale internationale (1998) ; à l'élaboration du Règlement de procédure et de preuve et des Éléments des crimes ; à l'élaboration du Règlement financier et des règles de gestion financière ; de l'accord sur les privilèges et immunités ; et de l'accord sur les relations entre la Cour et l'ONU.

**1996 Cours de procédure pénale dispensée à l'École de police et de la garde de sécurité pénitentiaire.**

#### APPARTENANCE A DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

**Membre du Mouvement Burkinabé de Lutte contre le Racisme, l'Apartheid et pour l'Amitié entre les Peuples (MOBRAP) Mouvement associatif à caractère humanitaire international au Burkina Faso**

**Membre Fondateur et Secrétaire Général de l'APED-Liberté : Mouvement associatif pour la défense de la Démocratie et de la liberté**

**Membre fondateur de la Ligue des Consommateurs du Burkina (LCB) :**

La Ligue des Consommateurs du Burkina (LCB) est une association de défense des consommateurs. La consommation de produits illicites, périmés et de mauvaise qualité est devenue une question de santé publique.

**Membre de l'Association Burkinabé du Droit Pénal**

#### **DISTINCTIONS REÇUES**

**Chevalier de l'ordre national (de l'ordre de l'étalon)**

**Officier de l'ordre national (de l'ordre de l'étalon)**

#### **INTÉRÊTS PERSONNELS**

**Membre de club services pour les oeuvres de bienfaisance et de charité, et le don de soi**

**Sport**

**Mentorat**

**Lecture**

#### **DIVERS**

**2000 : Titulaire du Diplôme universitaire de communicateur en multimédia (Saisie, création et maintenance de sites Internet, publication assistée sur ordinateur)**